



LES ÉDITIONS JURIDIQUES **LEXBASE**
PROPOSENT UNE **GAMME COMPLÈTE ET EXCLUSIVE**
DE PRODUITS ÉDITORIAUX À DESTINATION
DES **PROFESSIONNELS DU DROIT**

LES REVUES LEXBASE



« De l'actualité à la doctrine,
LEXBASE suit chaque niveau
de l'information juridique »

LEXBASE vous propose **TROIS TYPES D'INFORMATIONS**, pour ne manquer aucune des dimensions de l'actualité juridique.

LE QUOTIDIEN

Démarrez votre journée en parcourant notre flash d'actualité juridique et disposez d'une information pertinente pour votre activité professionnelle, sur toutes les thématiques du droit.

LES HEBDOMADAIRES

Articles de fond, entretiens, retours sur une actualité marquante, LEXBASE vous informe des réflexions sur l'actualité du droit, au regard de la doctrine.

Chaque jeudi, faites le point avec les six revues hebdomadaires thématiques LEXBASE :

- › *Edition sociale*
- › *Edition fiscale*
- › *Edition privée*
- › *Edition affaires*
- › *Edition publique*
- › *Edition professions (bimensuel)*

LES BULLETINS D'ACTUALITÉ

Les « bulletins d'actualités », élaborés en collaboration avec des cabinets d'avocats reconnus dans leur domaine, constituent la « doctrine pratique » de LEXBASE :

- › **NTIC** ;
avec le cabinet *Féral-Schuhl / Sainte-Marie*.
- › **Environnement** ;
avec le cabinet *Savin Martinet Associés*.
- › **Immobilier** ;
avec le cabinet *Peisse Dupichot Lagarde Bothorel & Associés*.
- › **Concurrence** ;
avec le cabinet *Freshfields Bruckhaus Deringer*.

LEXBASE ENCYCLOPÉDIES



« Constituer un dossier ? Rédiger un contrat ?
Gérer une situation critique ?
Les encyclopédies LEXBASE apportent
les réponses précises aux questions
les plus larges sur le droit applicable »

*Nos encyclopédies font état du droit positif, consolidant les textes en vigueur, éclairant leur application de la jurisprudence de principe, de la jurisprudence casuelle, et **APPORTANT LES CONCLUSIONS DE LA DOCTRINE ADMINISTRATIVE ET DE LA DOCTRINE UNIVERSITAIRE**, sur chaque point de droit.*

UN LARGE CHOIX ENCYCLOPÉDIQUE

LEXBASE vous propose des encyclopédies ou bases de données structurées, à travers lesquelles se conjuguent une analyse synthétique appuyée sur des sources officielles en accès direct et un moteur de recherche unique.

- › Droit du travail
- › Droit de la protection sociale
- › Droit des sociétés
- › Droit boursier et financier
- › Droit fiscal
- › Droit bancaire
- › Droit des sûretés
- › Baux commerciaux
- › Droit des entreprises en difficulté
- › Marchés publics
- › Droit de la fonction publique
- › Droit électoral
- › Droit médical
- › Droit de la copropriété
- › Droit du divorce
- › Procédure civile
- › Régimes matrimoniaux
- › Profession avocat
- › Droit pénal général
- › Droit de la responsabilité
- › Conventions fiscales internationales
- › Procédure pénale
- › ...

VOTRE ENCYCLOPÉDIE ACTUALISÉE CHAQUE SEMAINE

La mise à jour quotidienne des encyclopédies assure la sécurité juridique de vos recherches.

LES + LEXBASE ENCYCLOPÉDIES

- › 2 000 études et synthèses mises à jour chaque semaine au service de votre sécurité juridique ;
- › 200 000 pages et 300 000 documents référencés pour garantir votre solution juridique.

DES OUTILS PRATIQUES

- › **LEXBOOK** : pour imprimer tout ou partie de nos encyclopédies et lire posément votre documentation ;
- › **DOSSIERS** : pour gérer et imprimer votre documentation ;
- › **ALERTES** : pour être informé des nouveautés ou de l'actualisation des points de droit qui vous intéressent ;
- › **ACCÈS DIRECTS** : pour accéder directement aux sélections et résultats qui ont marqué votre recherche.



« Avec LEXBASE,
la jurisprudence devient
une information à part entière »

Aujourd'hui, LEXBASE propose la plus grande base de jurisprudence nationale (CA, CAA, TGI, CPH, etc.) DONT PLUS DE 1 300 000 DÉCISIONS DU FOND !

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION, FRANÇAISES ET COMMUNAUTAIRES

LEXBASE propose l'accès à l'ensemble des textes en vigueur (codes, lois, décrets, arrêtés...), quelle que soit leur version, depuis leur première publication.

PARCOUREZ TOUT LE CHEMIN JURISPRUDENTIEL, DE LA PREMIÈRE INSTANCE À LA CASSATION

Tout en mettant à votre disposition l'intégralité des arrêts des Cours suprêmes et des cours d'appel, LEXBASE commande systématiquement les décisions de premières instances référentes.

TROUVEZ LES ARGUMENTS PERTINENTS

Si l'accès aux arrêts de principe est essentiel, un fonds de jurisprudence associé à un moteur de recherche pertinent permet de trouver tous les faits présentant une similitude avec ceux que vous avez à traiter.

Avec PLUS DE 2 MILLIONS DE SOURCES JURISPRUDENTIELLES, le fonds LEXBASE dispose du plus grand nombre de décisions en ligne y compris des jugements des tribunaux de grande instance, tribunaux de commerce et conseils de prud'hommes.

NOS SERVICES EN PLUS



LES ÉDITIONS COLLABORATIVES

LEXBASE met à votre disposition un service de rédaction qualifié pour suivre vos colloques, conférences, commissions, et en rédiger un compte-rendu. LEXBASE propose également d'élaborer vos newsletters juridiques. Vous disposez ainsi du meilleur de l'édition juridique, pour vos propres contenus.

EN DIRECT AVEC LES RÉDACTEURS

Les éditions LEXBASE offrent à leurs abonnés un service exclusif, en corrélation immédiate avec internet. Si vous ne parvenez pas à trouver une information, ou si vous désirez de plus amples informations sur les points de droit abordés dans les commentaires et les bases encyclopédiques, vous pouvez adresser un courriel aux rédacteurs, dont l'adresse figure dans les pages d'information de chaque base. Ils vous répondront dans les meilleurs délais, en vous apportant les éclaircissements souhaités.

Le CRDL +

LEXBASE propose un service de recherche de documents sur mesure. Le Centre de recherche documentaire LXB+ (le «CRDL+») répond aux commandes de sources dont il peut assurer la diffusion.

Coordonnées LEXBASE

11 rue des Petites Ecuries

75010 Paris

Tél. : 01 44 79 93 01

Fax : 01 44 79 93 11

Site : www.presentation.lexbase.fr

www.lexbase.fr

*Suivez les dernières actualités de LEXBASE
sur Twitter et Facebook :*

